



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 décembre 2019

VIREMENT DE CREDITS

Des ajustements budgétaires sont nécessaires en cette fin d'année en raison de montants de dépenses supérieures aux prévisions et de sommes à rembourser.

Ainsi en fonctionnement, le compte 6122 : Crédit bail mobilier va être diminuée de 4 000 € pour alimenter le compte 6558 Autres dépenses obligatoires.

En investissement 1 200 € sont nécessaires pour rembourser de la taxe d'aménagement (compte 10226) et 600 € pour couvrir les dépenses d'achats de matériels (compte 2188), les montants seront pris sur le compte 2031 : Frais d'études.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Monsieur Le Maire est autorisé à signer la nouvelle convention « Enfance et Jeunesse » mise en place pour la période 2019 – 2022 avec la Caisse d'Allocations Familiales et la MSA. Celle-ci consiste au maintien de l'action déjà existante, à savoir Accueil de loisirs Sans Hébergement « Fisefer » géré par l'espace Mailiso de Conches avec prise en compte des subventions versées par la commune pour son fonctionnement.

POINT SUR LA BOUCHERIE

Une annonce pour une location a été passée sur le bon coin et des candidats se sont manifestés. Mais rien de sérieux pour le moment. Une personne semblant intéressée pour y installer un restaurant, une visite lui sera proposée et la question sera revue lors d'une prochaine séance de conseil. Malgré tout, les démarches continuent et l'annonce sera diffusée également par le biais de la page facebook du Fidelaire.

PROJET D'ACHAT DE PROPRIETE

Une propriété d'environ 1500 m², située dans le bourg, est mise en vente. Elle se situe en zone de droit de préemption et la commune est intéressée par l'achat de celle-ci en raison de la proximité de terrains communaux et dans la perspective d'un aménagement du centre-bourg.

CEREMONIE DES VŒUX 2020

Rendez-vous le samedi 18 janvier 2020 à 18 heures à la salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES

Voirie/signalisation : réunion de la commission ad hoc le vendredi 27 décembre à 17 heures.

Accessoires de publicité et de communication : 150 porte-clés, à l'effigie du Fidelaire ont été commandés à la maroquinerie locale MAINGUI « 5è génération ». Par ailleurs, 500 stylos personnalisés ont également été achetés.

Exposition colombophile du 15 décembre : De qualité avec de nombreux participants. Colombier des Yvelines se classe premier. Colombier scolaire du Fidelaire 2 deuxièmes places et 1 troisième place en classement « standard ».

Fait au Fidelaire, le 26 décembre 2019.